

PIZZORNO

E N V I R O N N E M E N T

Communication sur le Progrès 2012

> GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

109, RUE JEAN AICARD • 83300 DRAGUIGNAN • FRANCE
TÉL. : (33) 4 94 50 50 50 • FAX : (33) 4 94 50 87 59

WWW.PIZZORNO.COM

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Contenu

Lettre d'engagement du Directeur Général	2
Global Compact et les dix principes à respecter	3
Description des actions entreprises en 2012	6
Principes universels relatifs aux droits de l'homme	6
Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence	6
Principe 2 : A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.....	6
Principes universels relatifs aux conditions du travail	8
Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective	8
Principe 4 : L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire	9
Principe 5 : L'abolition effective du travail des enfants	9
Principe 6 : L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.....	11
Principes universels relatifs à l'environnement	14
Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer le principe de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.....	14
Principe 8 : A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	14
Principe 9 : A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	14
Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	18

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Lettre d'engagement du Directeur Général

Notre engagement à la philosophie du Global Compact remonte à 2009. Ce point de départ, correspond à une nouvelle orientation du processus de management de notre Groupe. Les premières décennies ont été consacrées à l'acquisition d'un « savoir faire maison » et au développement régional. Le 21^e siècle a vu notre épanouissement national et international. Le corollaire a été la prise en compte des valeurs du Pacte Mondial dans l'ensemble des départements du Groupe tant administratifs que techniques. Les certifications Iso 9001, Iso 14001, OHSAS 18001 entraînent dans cette logique d'évolution positive, de normalisation et de transparence.

En terme social, 2012 a été une année de restructuration des ressources humaines du Groupe Pizzorno. La nouvelle équipe s'intègre totalement dans le Global Compact. L'individu et l'équipe sont au centre du processus. L'adhésion des collaborateurs doit être recherchée systématiquement. L'«esprit Pizzorno» doit perdurer. Pour ce faire, la concertation préalable des représentants du personnel et leur association aux réunions de réorganisation de nos exploitations sont recommandées aux directeurs régionaux.

En terme environnemental, nos réponses aux appels d'offres recherchent systématiquement le « plus ». Notre bureau d'études propose dans la mesure du possible des innovations intégrant le meilleur compromis entre : efficacité, prix, moindre impact environnemental.

Notre développement est réfléchi et ne se fait pas au détriment des principes du Pacte Mondial.

Notre adhésion aux principes du Pacte Mondiale est une démarche basée sur les valeurs de notre Groupe : Fiabilité, Respect, Exemplarité. Nous renouvelons cette année notre engagement vers le Global Compact.

Pour ce compte rendu de progression 2012, nous avons porté une attention particulière sur les principes relatifs aux conditions de travail et à l'environnement. Pour ces deux thèmes, nous proposons une mesurabilité concrète

Frédéric DEVALLE

Directeur Général Délégué

PIZZORNO Environnement



Global Compact et les dix principes à respecter

Lancé en juillet 2000 par Kofi Annan, Secrétaire Général de l'ONU, Global Compact est une initiative internationale destinée à rassembler les entreprises, les organismes des Nations Unies, le monde du travail et la société civile autour de dix principes universels relatifs aux droits de l'homme, aux conditions de travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Droits de l'homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et
2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Conditions de travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. L'abolition effective du travail des enfants ;
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Vous trouverez ci-après la communication de progrès que Pizzorno Environnement a faite autour des bonnes pratiques à mettre en œuvre dans le cadre de Global Compact.

Le tableau ci-dessous synthétise notre politique, nos actions et nos marqueurs en réponse aux dix items du Global Compact. Nous vous invitons également à consulter le rapport RSE sur notre site internet qui complète le descriptif de nos engagements en faveur d'un développement durable (www.pizzorno.com).

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

		Notre politique	Nos actions	Nos marqueurs	
Principes universels relatifs aux droits de l'homme					
Principe 1	Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence	Veiller au respect des droits de l'Homme et au droit au travail	Favoriser le retour à l'emploi en insistant sur la réinsertion des populations défavorisées	F	Nombre de Contrats d'Insertion Professionnelle Intérimaire
Principe 2	A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.				
Principes universels relatifs aux conditions du					
Principe 3	Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective	Encourager le partenariat social et la négociation collective	Favoriser le dialogue social	F	Nombre de réunion CE
				F	Nombre de réunion NAO
				F	Nombre de réunion DP
				F	Nombre de réunion CHSCT
				I	Nombre de réunions Sociales
Principe 4	L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire	Nous conformer aux cadres réglementaires et aux exigences légales et autres applicables, y compris les normes internationales du travail préconisées par l'OIT.	Promouvoir les droits de l'homme	F+I	% de Salariés couverts par un contrat de travail
Principe 5	L'abolition effective du travail des enfants			F	Nombre de chartes fournisseurs signées
Principe 6	L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession	Promouvoir l'égalité des chances	Favoriser la diversité	F+I	Egalité H & F
				F	Rémunération moyenne H & F
				F	Nombre de personnes atteintes de handicap
			Développer et maintenir dans la durée l'employabilité de nos collaborateurs	F+I	Nombre d'heures de formation
Principes universels relatifs à l'environnement					
Principe 7	Les entreprises sont invitées à appliquer le principe de précaution face aux problèmes touchant l'environnement	La protection de l'environnement est le CŒUR des METIERS du Groupe. A ce titre c'est une préoccupation quotidienne.	Prévenir et réduire les impacts écologiques	F	Evolution (en %) du nombre de sites certifiés ISO 14 001
				F	* indicateur GRI EN4 énergie
				F	* indicateur GRI E16 CO2
Principe 8	A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	Nous nous inscrivons dans une Démarche de Développement Durable	Développer des comportements éco-citoyens	F	nombre de visiteurs reçus au Centre de tri du Muy.
Principe 9	A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement			Promouvoir l'utilisation durable des ressources en orientant notre stratégie de développement sur la valorisation et l'innovation.	F
Principe universel relatif à Lutte contre la					
Principe 10	Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-devin.	Promouvoir l'intégrité et un comportement éthique	Formalisation et déploiement du contrôle interne	I	

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Description des actions entreprises en 2012

Principes universels relatifs aux droits de l'homme

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence

Principe 2 : A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Notre politique

Pizzorno Environnement respecte la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Travaillant au service des collectivités locales et plus globalement pour les citoyens, notre société a toujours eu comme volonté de respecter l'Homme et son Environnement.

En France, l'ensemble des actions du Groupe ne peut pas être en violation des droits de l'Homme. Nous avons concentré notre surveillance sur nos filiales à l'étranger, et en particulier au regard des § 23, 24 et 25 de la Déclaration Universelle de Droits de l'Homme.

Concrètement les droits de l'homme pour nous, se traduisent par le droit au travail, c'est-à-dire favoriser le retour à l'emploi pour les chômeurs, les individus en situation précaire, et l'insertion dans le monde du travail pour les jeunes.

Nos actions

Concernant le management

- L'ensemble de l'équipe managériale a été sensibilisée à cette articulation « respect des droits de l'homme = droit au travail ». Depuis 2011, le Groupe a créé un parcours de professionnalisation pour ses managers opérationnels qui comporte des modules sur le respect des droits de l'homme, la protection de l'environnement, la lutte contre les discriminations et l'éthique dans les affaires.

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Concernant le retour à l'emploi

- Pizzorno Environnement mène une politique de réinsertion active sur l'ensemble de ses agences avec notamment un travail avec des associations de réinsertion, qui permet d'accompagner dans le retour à l'emploi des jeunes non diplômés issus des quartiers populaires ou des chômeurs de longue durée.
- Nous avons favorisé la mise en œuvre d'actions concrètes pour décliner en pratique le principe d'égalité des chances : donner aux populations marginalisées les mêmes opportunités d'accéder à un emploi par le mérite et non en favorisant les passe-droits.
- Le Groupe s'est également engagé dans un partenariat avec les « missions locales » des villes clientes.
- Pizzorno Environnement, au travers des Contrats d'Insertion Professionnelle Intérimaire (CIPI), facilite l'insertion ou la réinsertion des demandeurs d'emploi en leur permettant une alternance entre les périodes de formation théorique et pratique et des périodes de mission intérimaire.

Mesurabilité

Une de nos actions phare en matière de politique active pour le droit au travail est le recrutement de population sans emploi ou en situation précaire par l'intermédiaire des contrats CIPI. Avec ce dispositif, le Groupe a formé 17 personnes en 2012, et 24 en 2011.

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Principes universels relatifs aux conditions du travail

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Notre politique

Le développement de Pizzorno Environnement, ne pouvant se concevoir qu'avec une implication totale de l'ensemble des collaborateurs, le dialogue social est primordial.

Le groupe met en œuvre un ensemble de réunions systématiques et régulières afin d'organiser ce dialogue. En France, ces réunions concernent le CE, les NAO, les CHSCT. Au Maroc, des réunions « sociales » sont organisées.

D'autre part, le Groupe favorise la présence de collaborateurs dans les négociations de branche à Paris, ou dans diverses autres instances nationales telles que l'OPCA, etc.

Nos actions

Pizzorno Environnement dispose en France de deux Comité d'Entreprise (CE), d'un Comité d'Entreprise Central (CCE), de dix Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), de Délégués du Personnel, de Délégués syndicaux centraux qui sont systématiquement consultés selon les thèmes tels que modification des conditions de travail, NAO, problèmes individuels, etc.

Dans nos filiales maghrébines les responsables d'exploitation ont reconnu les représentants syndicaux. A ce titre, ces derniers participent aux négociations collectives et individuelles, preuve du respect du groupe de la liberté d'association au travail, et des conventions de l'OIT.

Mesurabilité

- En France : nous avons retenu comme critères, le nombre de réunions du Comité d'Entreprise, des NAO et des CHSCT. A l'international : le nombre de réunions sociales officielles avec compte rendu.

Périmètre France (Groupe)	Nombre de réunions de CE (UES + Toulon)	Nombre de réunions de NAO	Nombre de réunions de CHSCT	réunion DP
2012	12+12	5	30	108
2011	12+12	4	38	142

REUNIONS BILATERALES ENTRE SEGEDEMA / SYNDICATS	2012	2011
Nombre de réunions formelles ayant données lieu à un compte rendu signé	19	11

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Principe 4 : L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Principe 5 : L'abolition effective du travail des enfants

Notre politique

Aussi bien en France qu'à l'international, toutes les personnes travaillant pour le Groupe, ont un contrat de travail garantissant l'application du droit du travail du pays, de la convention collective, et des accords d'entreprise.

Notre politique de veille sur le travail forcé ou obligatoire s'étend à nos fournisseurs et sous traitant. En cela nous les sensibilisons sur le respect des conventions de l'OIT sur le travail forcé.

De plus, Pizzorno Environnement s'est engagé à ne pas faire travailler des enfants directement ou indirectement et à mettre en place une procédure engageant nos fournisseurs à garantir qu'ils font de même.

Nos actions

- La société remet à l'arrivée de chaque collaborateur un contrat de travail en bonne et due forme avec un descriptif de poste, une copie du règlement intérieur, et une copie de la charte informatique. La convention collective est consultable auprès des RH sur chaque exploitation, et est consultable en ligne via l'intranet.
- La société s'engage à donner aux salariés le meilleur environnement de travail possible (poste de travail personnel, vêtements de sécurité, ...). Tout collaborateur perçoit son équipement personnel individuel. Sur certains secteurs, nous avons passé des accords avec des dispensaires pour faciliter l'accès de nos salariés.
- Afin d'encourager ses fournisseurs à agir en faveur d'un développement durable, Pizzorno Environnement a élaboré une charte d'« Engagement Fournisseur ». Cette charte inclut des attestations sur l'honneur déclarant que nos fournisseurs :
 - sont à jour dans leurs cotisations sociales,
 - ont déclaré les travailleurs étrangers
 - respectent les normes européennes et les règles liées au droit du travail

Chaque année, un courrier est adressé aux fournisseurs et sous-traitants majeurs afin qu'ils renouvellent leurs engagements.

Par ailleurs, dans le cadre de notre système de management intégré, les exploitations du Groupe procèdent à l'évaluation annuelle des performances de leurs fournisseurs. Des audits peuvent être menés dans le cas où des dérives ou des manquements sont identifiés.

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Concernant le travail des enfants,

- La société réalise des contrôles réguliers pour s'assurer que la procédure de recrutement garanti l'âge des postulants.
- La société s'engage à limiter les relations commerciales avec tous les fournisseurs n'ayant pas respecté notre « charte fournisseur ».

Mesurabilité

- 100 % de nos salariés sont couverts par un contrat de travail.
- En France, sur la base de 595 fournisseurs en 2012, 54 % d'entre eux ont signé notre charte fournisseur.

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Principe 6 : L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Notre politique

• Pizzorno Environnement ne tolère aucune discrimination à l'embauche ou dans le déroulement de la vie professionnelle de ses collaborateurs notamment en matière de promotion interne et de formation. La société a pour valeur fondamentale le respect des différences en raison de la Catégorie Socioprofessionnelle et le respect de la diversité.

Cette politique est prise en compte dans les accords d'entreprise et dans la signature de chartes.

Nos actions

- Mise en place de procédures non discriminantes dans la sélection des candidatures au recrutement.
- Favoriser le recrutement de personnes ayant un handicap reconnu.
- Formation du personnel sans critère discriminant. Sont pris en compte les nécessités techniques et individuelles de formation.
- Lutte contre l'analphabétisation et l'illettrisme
- Signature d'accords avec des associations de réinsertion
- Journée d'égalité Hommes/Femmes

Souhaitant confirmer sa volonté de **promouvoir l'égalité professionnelle homme/femme** dans son fonctionnement, Pizzorno Environnement a signé un accord triennal 2012-2014 visant à assurer l'égalité de traitement entre hommes et femmes dans l'accès à l'emploi. Cet accord a été longuement développé dans notre rapport RSE.

Mesurabilité

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

- **Egalité H & F : Collaborateurs par CSP**

TOTAL FRANCE		2012		2011	
Cadres	Femmes	25	32,05%	28	33,73%
	Hommes	53	67,95%	55	66,27%
	sous total	78		83	
AM	Femmes	29	18,13%	25	16,89%
	Hommes	131	81,88%	123	83,11%
	sous total	160		148	
O - E	Femmes	111	6,95%	113	7,27%
	Hommes	1486	93,05%	1441	92,73%
	sous total	1597		1554	
Effectif Total		1835		1785	

TOTAL INTERNATIONAL		2012		2011	
Cadres	Femmes	30	25,42%	34	26,98%
	Hommes	88	74,58%	92	73,02%
	sous total	118	1,9%	126	2,0%
AM	Femmes	39	14,18%	34	13,44%
	Hommes	236	85,82%	219	86,56%
	sous total	275	4,3%	253	4,0%
O - E	Femmes	431	7,23%	435	7,29%
	Hommes	5530	92,77%	5534	92,71%
	sous total	5961	93,8%	5969	94,0%
Effectif Total		6354	100,0%	6348	100,0%

La féminisation est en progrès dans tous les postes administratifs. Par contre, les préjugés liés à notre métier font que peu de femmes postulent pour les emplois ouvriers, à l'exception des trieuses en usine de recyclage des déchets.

- **Egalité H & F : Comparatif salaires moyens (périmètre France)**

FRANCE	2012	Progression 2012/2011	2011
Rémunération moyenne mensuelle	3 191 €	4,18%	3 063 €
Homme	3 310 €	4,48%	3 168 €
Femme	2 830 €	5,20%	2 690 €

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

- **Nombre de personnes atteintes d'un handicap**

	2012	progression	2011
Nombre de personnes atteintes d'un handicap au 31 décembre	58	26%	46

- **Formation (France & international)**

Nombre d'heures de formation par an

Nombre d'heures de formation	Périmètre France	Périmètre international	Total
2012	22070	4628	26698
2011	21214	3570	24784
Evolution N/N-1	4%	30%	8%

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Principes universels relatifs à l'environnement

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer le principe de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Principe 8 : A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9 : A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Notre politique

La protection de l'environnement est le CŒUR des METIERS du Groupe. A ce titre c'est une préoccupation quotidienne.

La société s'est impliquée depuis longtemps dans une démarche de Développement Durable (DD).

La politique environnementale de Pizzorno Environnement est basée sur quatre engagements fondamentaux forts :

- **La conformité aux prescriptions réglementaires en matière d'environnement**
- **L'excellence au travers de l'organisation du système de management environnemental**
- **L'amélioration de la prévention des pollutions par des solutions innovantes afin de limiter les impacts sur l'environnement**
- **L'amélioration continue des performances environnementales à travers des objectifs pertinents et révisables**

Nos actions

Le Groupe a décliné cette politique en plusieurs actions visant tout particulièrement à :

- Prévenir et réduire les impacts écologiques
- Développer des comportements éco-citoyens
- Promouvoir l'utilisation durable des ressources en orientant notre stratégie de développement sur la valorisation et l'innovation.

Ces différents points ont été largement développés dans notre rapport RSE. En voilà les grands traits :

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

La prévention et la réduction des impacts écologiques

La mission de Pizzorno Environnement est de « Agir sur la qualité de l'environnement en offrant des prestations sur mesure dans la confiance et l'excellence. ». La recherche de l'excellence environnementale s'effectue au travers de l'organisation du système de management intégré.

Notre Groupe dispose d'une charte Sécurité, Qualité Environnement (SQE). Elle est déclinée au niveau de chaque exploitation. Des coordinateurs SQE, présents dans tout le territoire français, assurent la mise en œuvre opérationnelle des engagements du Groupe et le suivi de notre performance environnementale.

Dans le cadre de nos certifications ISO 14 001, une analyse environnementale est réalisée afin d'identifier les impacts environnementaux significatifs générés par une activité et définir des actions ciblées visant à maîtriser et à réduire ces impacts. Toutes les installations de stockage du Groupe en France sont certifiées ISO 14001, norme garantissant le respect de l'environnement dans le cadre de ces activités.

En 2012, Pizzorno Environnement a étendu le périmètre de certification ISO 14001 sur des activités liées à la propreté Urbaine,

La sensibilisation au comportement éco-responsable auprès des collaborateurs du Groupe et de la société civile.

Le développement des comportements éco-citoyens a porté sur plusieurs actions comme :

- la communication, qui repose sur trois volets :
 - une présentation générale du Groupe et de ses activités tant en France qu'à l'international avec une présence à des congrès, des symposiums,
 - une communication technique par des opérations type « le geste citoyen », « le tri », etc.
 - des opérations portes ouvertes sur nos sites en France et à l'international, l'accueil de plus de 1200 scolaires par an, ...
- la formation, avec des modules pédagogiques dispensés lors de l'intégration des nouveaux embauchés,
- la démarche DD de nos fournisseurs et sous traitant, à qui nous demandons de signer une charte d'engagement.

Promouvoir l'utilisation durable des ressources

Les métiers du Groupe Pizzorno concernent la propreté urbaine dans son intégralité. Nos actions professionnelles ont donc un impact direct et instantané sur l'environnement des zones où nous travaillons. Au quotidien, nous cherchons à améliorer nos techniques et notre organisation aussi bien

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

pour améliorer notre rentabilité que notre impact environnemental. Les deux axes forts du groupe Pizzorno concernent l'innovation et la valorisation.

Cela se traduit concrètement par la recherche perpétuelle de solutions innovantes pour valoriser une plus grande quantité de matières dans nos centres de tri et de valorisation. Ces efforts visent à faire baisser la part enfouie dans les installations de traitement des déchets au profit du développement d'une économie circulaire. En particulier sont concernés : Les emballages ménagers recyclables, les mâchefers, les ferrailles et autre métaux, les boues de station d'épuration, les déchets inertes, les déchets verts.

D'autre part, Pizzorno Environnement s'est engagé depuis de nombreuses années à proposer, dans ses réponses commerciales, des solutions techniques innovantes en termes de matériels et d'organisation. Ceci dans une logique de maximiser le respect de l'environnement tout en ayant un plus concurrentiel.

Mesurabilité

Le nombre d'agences couvertes par une Certification ISO 14001 a augmenté de 40% garantissant une meilleure maîtrise des impacts environnementaux des activités du Groupe.

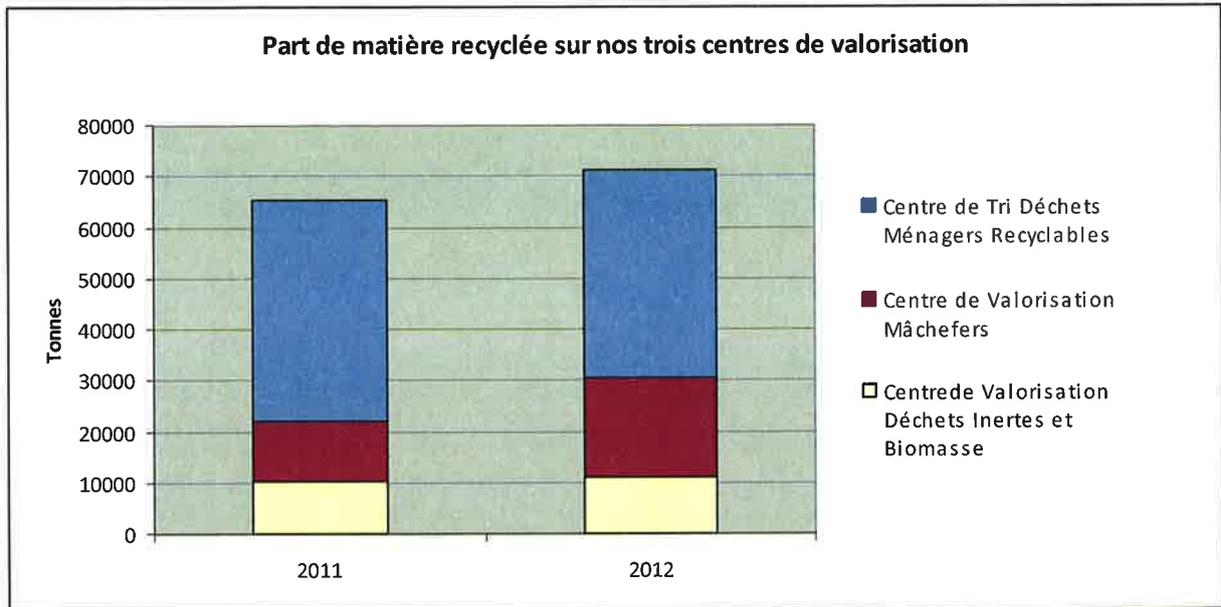
Les performances environnementales sont pilotées au niveau de chaque exploitation certifiée ISO 14001, ISO 9001 et OHSAS 18 001.

A l'échelle du Groupe, notre progression sur l'exercice 2012, en termes d'utilisation durable des ressources énergétique (périmètre France) est indiquée dans le tableau ci-après. L'interprétation des résultats doit être faite avec précaution car, afin de prendre en compte les nouvelles prescriptions réglementaires de la loi Grenelle, la méthodologie de calcul a été modifiée par rapport à l'exercice 2011.

Utilisation durable des ressources	Périmètre France	Résultats 2012	Résultats 2011	évolution 2011 / 2012
Consommation d'électricité		5 391 280 kWh	8 000 000 kWh	-33%
Consommation de gasoil		5 727 387,07 L	6 600 000,00 L	-13%
sous total emission de CO2 Électricité + gasoil :		18 409 T Eq CO2	21 299 T Eq CO2	-14%
Consommation de gaz naturel		203 133 M3		
Consommation de butane		1 975,25 L		
Consommation de GNV (gaz naturel pour véhicules)		632 137,25 L		
Consommation de GNR (gazole non routier)		1 319 378,20 L		
Quantité de méthane brûlé		2 145,578 T		
Quantité de méthane capté mais émis dans l'air				
Changement climatique (GES)	Périmètre France			
Emissions de CO2 TOTALES		30 488 T Eq CO2		

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Les efforts que nous avons entrepris pour promouvoir le recyclage des déchets a permis de faire progresser le tonnage des matières valorisées de 9% :



PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Principe universel relatif à Lutte contre la corruption

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Notre politique

La corruption est inacceptable et n'est pas compatible avec « l'esprit Pizzorno ». Elle est dangereuse pour le groupe, illégale, et ne profite pas aux clients finaux c'est-à-dire aux citoyens des villes pour lesquels nous travaillons.

Nos actions

Le Groupe Pizzorno sensibilise l'ensemble de ses cadres sur l'inacceptabilité de la corruption active. L'obtention de marchés ne peut se concevoir que grâce à l'excellence du dossier technique et à un prix attractif. La connaissance de l'environnement géo politique n'a que pour seul but de favoriser les arbitrages entre les différentes options techniques et financières.

Pizzorno Environnement met en place des actions pour lutter contre les risques de corruption par la formalisation et le déploiement du dispositif de contrôle interne au niveau Groupe.

L'environnement de contrôle favorise le respect des règles et des procédures. Il repose sur plusieurs principes dont le premier concerne l'engagement des managers en faveur de l'intégrité et du comportement éthique. Les procédures apportent des réponses claires à ces risques, tel que mentionner le nom des prospects sur les notes de frais.

Mesurabilité

En 2012 Pizzorno Environnement n'a pas mis en place de marqueurs concernant cet item.